

2 Politique

Administration territoriale/Installation des gouverneurs du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo

Pour une administration de développement

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Koula-Moutou/Gabon

Au-delà de leurs prérogatives, elles se doivent désormais de concevoir des stratégies susceptibles de transformer les provinces placées sous leur autorité en pôles de croissance économique.

FAIT inédit dans l'histoire politique de notre pays : trois femmes se sont vues confier les charges de gouverneur de province. Mercredi dernier, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement local, Lambert-Noël Matha, a en effet, installé Paulette Mengue M'owono et Marie-Françoise Dikoumba dans leurs fauteuils respectifs de gouverneurs du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo. Vingt-quatre heures plus tôt, il s'était plié au même rituel dans la Nyanga avec Christiane Leekat.

Loin d'être anodines, toutes ces installations constituent véritablement une minirévolution dans notre pays. D'autant que, en dehors de Pauline Nyingone, qui fut gouverneur de la province de l'Estuaire au début des années 90, aucune autre Gabonaise n'avait plus été nommée à ces prestigieuses fonctions. Vingt ans après, c'est désormais fait. Comment ne pas y voir la matérialisation des efforts sans cesse renouvelés du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, dans son combat pour une société juste et égalitaire ? Et la traduction de son engagement en faveur de la promotion de la femme gabonaise ? Une vision progressiste sous-tendue par l'institutionnalisation, dès 2015, de la Décennie de la femme, et la promulgation de la loi accordant aux femmes 30% des emplois supérieurs publics et des fonctions électives.

Du reste, Lambert-Noël Matha ne s'y est pas trompé en magnifiant et saluant, dans ses interventions respectives, "l'œuvre du président de la République dans son engagement constant pour l'égalité entre l'homme et la femme". Tout en lui exprimant "sa reconnaissance d'avoir permis, alors qu'il est à la tête du département de l'Intérieur, que trois femmes accèdent aux prestigieuses fonctions de gouverneur".

DÉVELOPPEMENT • C'est dire la responsabilité qui pèse sur leurs épaules. D'autant plus que, au-delà des prérogatives qui leur sont dévolues, conformément aux dispositions du Décret 000724/PR/MI du 29 juin 1998, fixant les attributions, pouvoirs et avantages des personnels



Paulette Mengue M'owono...



... et Marie-Françoise Dikoumba dans leurs fauteuils respectifs de gouverneur du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo.



Vue partielle des tribunes officielles à Lambaréné...



... et Koula-Moutou.

et auxiliaires de commandement, elles se doivent d'être véritablement des managers publics, à même d'impulser le développement des provinces placées sous leur autorité en tant que représentants du président de la République et du gouvernement. Ce qui, soit dit en passant, constitue une réelle césure. Car, par le passé, les gouverneurs étaient généralement perçus, à tort ou à raison, comme de simples administrateurs intervenant dans la chaîne de commandement ou des exécutants. Désormais, dans leurs missions, ils se doivent de concevoir des stratégies susceptibles de booster le développement. Un changement de paradigmes impulsé par le chef de l'État dans l'allocution qu'il avait prononcée, le 21 avril dernier, à Franceville, lors du lancement officiel du Fonds d'initiative départementale (Fid).

"(...) L'heure est à la conduite efficace de l'action publique avec des managers publics capables de définir des stratégies adaptées aux réalités du terrain et de garantir un fonctionnement optimal des forces publiques mobilisées autour des actions cohérentes. Aujourd'hui, administrer c'est bien. Mais, c'est insuffisant. Il faut développer économiquement le territoire dont on a la charge", avait indiqué Ali Bongo Ondimba. Il va sans dire que le Fid devrait leur permettre de matérialiser cette ambition, de manière à faire des localités de l'arrière-pays des pôles de croissance économique tout en réduisant "la fracture territoriale".

Dans ce sens, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur n'a pas manqué de souligner que "lors de son adresse aux gouverneurs dans le chef-lieu de la province du Haut-Ogooué, le 21 avril 2018, le chef de l'État n'a pas manqué de rappeler ses exigences de voir nos localités amorcer progressivement le chemin du développement. C'est à vous qu'il appartient désormais de mettre en place dans votre province une administration de développement au service de ce grand projet".

Pour y arriver, a fait valoir Lambert-Noël Matha, "vous devez faire preuve d'initiative, d'inventivité, d'abnégation et de pédagogie pour que les populations et les autorités placées sous votre responsabilité et votre autorité se l'approprient et en mesurent l'intérêt et les effets".

Nul doute que l'expérience acquise par ces nouveaux gouverneurs lors de leurs passages respectifs au gouvernement sera un atout majeur.